

Le trottoir n'est pas un « CROTTOIR » !

D'accord, marcher dedans du pied gauche est censé porter bonheur. Mais pour qui a déjà tenté l'expérience, le résultat n'est pas convaincant. Ce qui est exaspérant en revanche, c'est d'essayer désespérément de décoller la jolie crotte agglutinée sous la chaussure...

On aime bien nos compagnons à quatre pattes, du moment que leurs déjections n'encombrent pas nos rues, trottoirs ou espaces verts. A nous, amis et propriétaires de chiens d'en prendre conscience en pensant aux autres et en particulier à nos enfants .



Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine communal. Ce genre d'incivilité est malheureusement trop fréquent dans notre village.

Veuillez également à respecter le travail de l'employé communal.

Le code pénal permet de sanctionner les infractions et l'auteur est passible d'une amende forfaitaire minimale de 35 € pouvant aller jusqu'à 450 €.

Pour éviter cela, n'oubliez pas avant toute sortie avec votre animal, qui doit être tenu en laisse, de vous munir d'un sachet de ramassage prévu à cet effet. Des sacs à crottes sont également disponibles à la mairie.

Bonne promenade avec votre compagnon à 4 pattes et soyez responsables !

L'équipe municipale vous remercie.

Activités organisées dans le village (rappel)



Venez nous rejoindre pour vous aérer, décompresser, et découvrir les bucoliques chemins de notre région.

Randonnée le 2^{ème} et le 4^{ème} dimanche de chaque mois de septembre à juin.

Contact : Christine Le Colloëc 06 15 98 67 78
Laëtitia Guesset 06 84 33 89 36

COURS DE YOGA

TOUS LES LUNDIS

18H30 À 19H45 20H00 À 21H00

HATHA/VINYASA YOGA YOGA DOUX
pratique dynamique pratique introspective

Cours collectifs, adaptés à tous.les
TOUS NIVEAUX



DÉTAILS & INSCRIPTIONS

06.77.97.91.89

www.yoga-ophelie.com

*Le conseil Municipal vous souhaite une belle fin
d'année 2025*

2025, N°22

BOURY Info

MARDI 21 OCTOBRE

Agenda :

Le 11 novembre 12h :
cérémonie au
Monument aux morts

Les 29 et 30 novembre :
marché de Noël

Le 20 décembre :
distribution du colis de
Noël pour les anciens du
village

Le 25 janvier :
repas des anciens

Arrivée d'un nouveau cantonnier

Avant toute chose, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à monsieur Pascal Guiot, notre nouveau cantonnier.

Il a pris ses fonctions courant août.

Pascal est passionné de jardinage, avec une attention particulière pour les fleurs.

Alerte citoyenne (Rappel)

Afin de vous communiquer des informations municipales, un dispositif d'alertes citoyennes a été mis en place par votre municipalité. En vous inscrivant vous recevrez un SMS qui vous avertira de problèmes de voirie, de pannes diverses ou autres informations.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez :

- demander en Mairie
- ou vous inscrire en ligne sur ce site : ["https://alertecitoyens.com/inscription.php"](https://alertecitoyens.com/inscription.php)

INFORMATIONS PRATIQUES :

N° de la Mairie : 02 32 55 05 19

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

- lundi et jeudi de 17h à 19h
- Fermée les lundis en période de vacances scolaires

HORAIRES D'OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE :

- Mercredi de 17h à 18h30 en période scolaire

Le site internet du village : [https://www.boury-en-vexin.fr/](http://www.boury-en-vexin.fr/)

Route de Montbines - Mise en souterrain des réseaux aériens et installation de réverbères

Nous vous avions annoncé dans le Boury Info de juillet 2024 que votre conseil municipal avait décidé de poursuivre la mise en souterrain des réseaux aériens (électricité, fibre ...) dans notre village.

Ces travaux auront lieu Route de Montbines. Le choix de réaliser les travaux dans cette zone a été motivé par l'état actuel du réseau particulièrement vétuste. En effet, de nombreux poteaux sont inclinés et beaucoup de câbles pendent au-dessus de la route. Certains ont déjà été arrachés par le vent ou le passage de véhicules.

Tous ces travaux entraîneront un embellissement de notre cadre de vie avec la suppression des rangées de câbles aériens des deux côtés de la route, l'amélioration de l'éclairage public avec des économies pour la commune grâce à la mise en place de lampes à LED et la sécurisation du réseau (plus de chutes de branches, d'arrachement par le passage d'engins).



Exemple de réalisation (avant / après)

L'enfouissement concerne l'ensemble des réseaux électriques (alimentation électrique des habitations, éclairage public) mais aussi des réseaux de télécommunication (fibre optique pour l'internet).

Le projet a été confié à SE60 qui est le syndicat en charge de la gestion et la distribution de l'électricité dans notre commune. Sa réalisation sera confiée à STPEE, société spécialisée dans la mise en œuvre de l'énergie électrique. La gestion des réseaux fibres est quant à elle prise en charge par le SMOTHD (Syndicat gérant la fibre dans l'Oise).

Les travaux devraient débuter mi-novembre et seront organisés selon le phasage suivant :

1. Après repérage des réseaux souterrains existants, l'emplacement des candélabres et des coffrets de coupures sera choisi avec éventuellement des travaux de terrassement en domaine privé financés par le projet.
2. Ensuite des tranchées seront ouvertes, avec pose de fourreaux. L'encastrement des coffrets individuels se fera au fur et à mesure de l'avancement des tranchées.
3. Pour finir les candélabres seront mis à l'essai et mis en service, s'en suivra la dépose des anciens câbles aériens et les poteaux qui les soutenaient.



Exemple de tranchée

La phase étude a déjà commencé et a permis de définir les emplacements où seront implantés les mâts qui accueilleront les lanternes. Vous aviez peut-être aperçu des marquages au sol réalisés le 17 septembre.



Cette étude permet aussi de calculer les géométries de l'éclairage. Celui-ci est aujourd'hui réalisé en LED et permet de définir précisément la zone d'éclairage, contrairement aux anciens dispositifs qui illuminaient toute une zone.



Lanterne
Montparnasse

Le conseil municipal a dans le même temps défini les caractéristiques des mâts, lanternes et de la couleur des LED qui seront installés. Pour conserver l'homogénéité avec les candélabres déjà présents dans certaines rues du village, le conseil municipal a choisi les mêmes mâts "cross" et des lanternes "Montparnasse". La couleur des lumières sera "chaude" à 2200K.

La route ne sera pas fermée pendant les travaux mais il vous sera vivement conseillé de prendre un autre itinéraire pour accéder au village.



Mat "Cross"

Marché de Noël de Boury — 29 & 30 novembre 2025

Organisé par le Comité des Fêtes et la Municipalité

Imaginez... une boisson chaude à la main, déambulant parmi plus de 30 exposants répartis sur plus de 1000 m² autour de l'ancienne école de Boury !



Vente de sapins



Artisans & créateurs

Marrons chauds, tartiflette, soupe à l'oignon et friandises



Le Père Noël distribuera les cadeaux aux enfants du village en calèche le dimanche 30 novembre matin (balades proposées selon la météo).



L'église sera ouverte et illuminée, une belle occasion d'y vivre la magie de Noël.



Le Petit Chœur Palpitant vous fera vibrer avec ses chants de Noël le dimanche après-midi.



Le marché restera ouvert jusqu'à 22h le samedi soir, pour profiter pleinement de l'ambiance féérique.

Le dimanche, place à la magie pour les plus jeunes avec la venue de Stitch et Belle, ainsi que des photos avec le Père Noël pour immortaliser ce moment.



Venez nombreux découvrir nos exposants et préparer vos fêtes : jouets, bougies, tisanes, décorations, gastronomie et bien plus encore !



De quoi ravir petits et grands autour d'un bon repas ou d'une gourmandise.

Un stand tenu par les scouts proposera de récolter des jouets (pour ceux qui sont moins gâtés dans la vie). Ils seront redistribués par l'Atelier Jouet de la Paroisse de Chaumont-en-Vexin.

Il reste quelques places pour recevoir des exposants.

Inscrivez-vous vite (mail ci-dessous)

👉 Nous avons besoin de vous ! Pour que la fête soit belle, toute aide est la bienvenue : Installation, nettoyage de l'église, décoration, tenue de stand, confection de crêpes, rangement, permanence, etc.

👉 Remplissez le formulaire joint et indiquez vos disponibilités pour participer à la réussite de cet événement.

Ensemble, faisons resplendir l'esprit de Noël à Boury !

Contact : cdfboury@gmail.com